



La Lettre du Petit Burgalaysien De Juillet 2012

Editorial

L'usage inégal de l'eau publique.

Dernièrement à l'occasion du budget de l'eau nous avons remarqué les points suivants:

-entre 2009 et 2011 le volume global facturé aux administrés a diminué de 1300M³ alors que dans la même période la population augmentait de 12%

-notre recette a baissé alors que ce budget à fiscalité doit s'autofinancer par ses propres revenus; pour compenser, une hausse du tarif unitaire a été choisie (de 0.52€/M³ à 0.55€/M³).

Une solution plus équitable serait qu'à partir des fontaines aucun tuyau privé n'y soit branché ce qui aurait pour effet immédiat de majorer les volumes et les recettes. En effet nos fontaines et leurs bassins sont là uniquement pour abreuver le bétail de passage et puiser de l'eau... à l'aide d'un broc! Ils ne sont pas destinés à irriguer des jardins, des massifs ou à alimenter des chantiers ...tout cela doit être capté à partir des compteurs privés ou bien à l'aide de récupérateurs d'eau de pluie. Dans cette pratique il y a beaucoup d'administrés lésés, ceux qui ne peuvent se brancher à partir d'une fontaine et tous les autres qui respectent la vocation fondamentale de l'eau courante. Aussi, si les branchements individuels perdurent je crains qu'il nous faille agir en modifiant l'ensemble des robinets pour n'en laisser subsister qu'un seul, à vis, autorisant de remplir en un point désigné une tonne à eau par exemple. L'eau constitue un don du « ciel » mais aujourd'hui, plus qu'hier encore, elle se traduit par un coût payé par chacun d'entre nous et par la commune également qui doit honorer des charges incompressibles.

C'est la raison pour laquelle j'en appelle à votre sens des responsabilités afin d'éviter qu'une décision municipale ne soit nécessaire pour ramener à une juste utilisation l'usage de l'eau publique.

Je n'achèverai pas mon article sans vous souhaiter à toutes et à tous de passer un bel été.

Le maire,

Alain Ladevèze

Travaux 2012

Pool routier : Rue du Château : 4786€ + Promenade Prat d'Arrous : 8541€ = 14327€

- Ces travaux seront réalisés en enrobé. Les marchés sont attribués par la communauté des communes, ces chantiers seront faits avant la fin de l'année.

Forêt/Montagne/AFP :

- Les parcelles 7-8-19 et 20 d'un volume global de 561m³ ont été martelées par l'ONF la vente est prévue pour cet été. Au titre d'affouages communaux des lots ont été choisis dans différents secteurs et ils seront attribués par tirage au sort aux personnes inscrites. Il est rappelé que l'affouage est limité aux besoins domestiques des habitants, sans que ces bénéficiaires ne puissent vendre les bois qui leur ont été délivrés en nature. Le bois doit être brûlé dans la commune.

- Depuis Juin 2003 les communes de CIERP-GAUD, MARIIGNAC, BURGALAYS et l'ONF étions en discussion pour réaliser la réhabilitation complète de la piste forestière, de Marignac à Tréboucas, le chantier devrait être achevé à l'automne. Ce projet d'un montant total de 150.000€ a été financé par l'Europe à hauteur de 70% et 10% par le Conseil Général, le complément par les apports des communes concernées et l'ONF ; notre quote-part s'élève à 8994€ à verser sur deux années d'exercice budgétaire. Ces travaux ont un objectif principal celui de rendre plus aisé aux professionnels nos forêts communales et domaniales.

- En 2011 l'association(AFP) s'est réunie à deux reprises les 24 mars et le 16 juin il s'est agi essentiellement de définir un programme de travaux au titre de 2012 ; Il a été décidé de réhabiliter le chemin des Scoumiroles dans la partie de Castelfort à Tréboucas. Le projet (19000€HT) remis par la chambre d'agriculture consiste à créer sept revers d'eau et une dalle en béton de 60m2 pour combler l'endroit le plus dégradé. Compte tenu du montant des travaux l'AFP a décidé de ne réaliser cette année qu'une partie du chantier.

Informations

- Achat d'une bande de terrain de 3m de large, sur toute la longueur de la parcelle A182 appartenant à M.Glond, par la commune. Le terrain s'est vendu 21€/m², surface totale achetée : 165m². Les honoraires du géomètre, pour la division de la parcelle, s'élèvent à 1400€.

- Subventions allouées : comité des fêtes 250€, ACCA 250€, SAMEID (aide ménagère du canton de StBéat) 200€, FNACA 80€.

- Frais de scolarité : pour chaque enfant scolarisé la mairie paye 350€ (actuellement 7 enfants)

- Renouvellement du contrat de travail de Sébastien Lapoule, accordé pour une année supplémentaire.

- Le passage pour le concours du village fleurie 2012 est fixé au 27 juin.

Festivités

✚ Concours de pétanque :

Comme chaque année organisés par Jean Castets les **14-07 et 15-08** : tous les joueurs de boules, adultes et enfants, sont attendus nombreux.

✚ Concert de musique classique

Par le quatuor Dolce Vita le samedi 7 juillet à 17h, en la Chapelle St André (rémunération au chapeau) suivi d'un vin d'honneur offert par la mairie.

✚ Rencontre de l'été :

Un apéritif à 18h le samedi 21 juillet, offert par la mairie à la salle des fêtes, nous pourrons y admirer les tableaux de Bernard Dupla. Nous comptons sur votre amicale présence accompagnée de vos amis.

Budget

- Subventions attendues en 2012 : 11335€ (pour les travaux de chauffage de l'église, de l'éclairage de la chapelle StAndré, des bassins...) + la récupération de la TVA des travaux de 2010 : 5066€ = 16401€

- Afin de diminuer les charges en électricité (3500€/an), Monsieur le Maire a adressé un courrier au SDEG (Syndicat Départemental Electricité) pour demander son avis sur les possibilités d'économie en matière d'éclairage public, pour l'heure pas de réponse.

- Projet d'effacement du réseau EDF/Télécom rue Castelfort 200m jusqu'à la maison Gourg 53900€ à la charge de la commune à réaliser sur 2-3ans.

Mr le Maire et son Conseil Municipal souhaitent pour nos malades une amélioration dans leur santé et un bon été 2012 à toutes et à tous.